

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 32 (1995)

Heft: 1220

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

La déréglementation affole!

La globalisation des marchés donne le tournis. Les paysans se fâchent contre les importations massives de viande en contrebande, les commerçants genevois deviennent protectionnistes contre la consommation transfrontalière, le patronat tessinois baisse les salaires des frontaliers suite à la chute de la lire. Plus loin le énième conflit commercial USA/Japon, cette fois sur les automobiles, a frisé la crise. En attendant la prochaine fois.

MARIO CARERA

président de la FEDEVACO
(Féd. vaudoise de coopération)

A peine née pour remplacer le Gatt, l'OMC (l'Organisation mondiale du commerce) est accusée de tous les maux et sommée de relever tous les défis. L'OMC, c'est l'«Organisation mondiale de la contrebande» criait un paysan l'autre jour à Berne.

Se barricader correspondrait à une tentative dérisoire d'ignorer les nouvelles technologies de la communication. Sans autoroutes de l'information, sans Internet et le multimédia, sans les réseaux de transport ultrarapide, pas d'explosion des échanges de marchandises (+9% en 1994!) ni de marché financier global rassemblant 140 bourses et plus de 30 000 sociétés cotées dans le monde.

Mais alors comment gérer un marché intégré face à des économies aux coûts de production très inférieurs aux nôtres? Le Sud-est asiatique bien sûr, mais aussi nos voisins de l'Est, la Tchéquie, la Pologne, la Hongrie. Peut-on créer un marché globalisé, entre pays et sociétés de niveaux de vie très différents?

Prise en compte des régions

Le débat agite aussi le cadre national. Le patronat helvétique actif sur le marché intérieur – pas les transnationales -- combat les mesures prioritaires qui s'imposent: le démantèlement des cartels (dans la construction, le tertiaire, l'automobile), l'établissement d'un marché intérieur, l'ouverture des marchés publics. Les réticences corporatistes sont d'arrière-garde, mais les aspects régionalistes méritent attention, notamment la prise en compte des régions dans les procédures d'adjudication des marchés publics. Sinon concentration économique et perte de substance régionale iront de pair. Et l'Etat devra faire du «développement régional» pour compenser la libéralisation au pas de charge.

Même contradiction au niveau international lorsque les pays de l'Est peinent à placer leurs exportations agricoles et industrielles dans l'UE. Ou lorsque les pays du Tiers-monde exportateurs de textiles se voient imposer des quotas par les pays industrialisés.

Chaque fois, on prône la déréglementation et la libéralisation, mais on voudrait qu'elle s'applique à «l'autre» en priorité: aux économies du Tiers-monde ou de l'Est, ici, aux agriculteurs, aux salariés. Cette réticence à ouvrir exprime aussi une saine réaction face au marché sauvage, face à des flux financiers qui s'emballent.

Les protectionnistes ont tort, mais des ques-

tions restent pertinentes. Sans l'établissement de règles et la constitution d'une puissance publique multilatérale, la libéralisation balaie la concurrence, fait pression sur les coûts de production (donc les salaires), dans les pays industrialisés, entraîne des luttes fratricides entre pays et régions (USA/Japon!) et fait le lit des organisations criminelles – drogue, armes, contrebande, – ravies de la «libre circulation» des capitaux, gris ou noirs. Cela fait beaucoup!

L'exemple allemand

La nouvelle OMC, si elle se démocratise, deviendra le lieu d'élaboration de certaines règles. Il faudra y travailler dur. Les unions régionales – l'Union européenne en tête – doivent renforcer leur intégration politique commune. Au plan national, sans être un modèle, l'Allemagne est plus avancée que d'autres. La soustraitance en Tchéquie ou en Pologne est aux portes et le dialogue à trois (patronat, syndicats, Etat) y est une tradition, comme la lutte sociale, voir le conflit en Bavière récemment. Une nouvelle organisation du travail (réduction, répartition, flexibilisation – voir VW), marque des points. Les coûts du travail (salaires et charges) sont les plus élevés du monde, le mark se raffermit et pourtant les exportations se renforcent (+ 11% en 1994, 2^{ème} rang mondial) et le chômage décroît. Les taxes vertes se concrétisent pour diminuer le coût du travail (pas pour baisser les salaires), inciter à économiser l'énergie, développer des technologies propres et créer ainsi les emplois de demain.

Des instruments à affiner

L'innovation en politique sociale, environnementale et commerciale est un énorme défi. Loin des slogans simplistes. Des instruments valent la peine d'être affinés: la clause sociale et environnementale à l'OMC, les réformes de la comptabilité nationale pour y intégrer les coûts environnementaux, la fiscalité verte, la Tobin tax, sorte d'impôt sur les transactions financières internationales pour freiner la spéculation, limiter les fluctuations de change et financer le développement. Et d'autres encore.

Le conservatisme intellectuel et politique des gouvernants ne rassure pas l'opinion publique. Et les forces nationalistes dans plusieurs pays – Le Pen/de Villiers, Fini, Haider, Blocher – jouent avec cette peur compréhensible face au marché déréglementé. Où est la volonté politique de leur répondre? ■